



Un pic de collégiens attendu en 2017-2018 en Deux-Sèvres

Entre 2007 et 2015, le nombre de collégiens qui habitent et étudient en Deux-Sèvres a augmenté de 9 %. Les secteurs de la couronne niortaise et plus généralement de l'Ouest du département sont les plus concernés par cette augmentation. Si les tendances démographiques se maintenaient, le vivier de collégiens augmenterait jusqu'en 2017 voire 2018 en Deux-Sèvres. La zone située dans un quart Sud-Ouest du département, comprenant Niort, concentrerait l'essentiel de cette croissance. La question de la mixité sociale dans les collèges est une problématique moins vive que dans d'autres départements français, même si l'on observe une concentration des catégories sociales favorisées autour de Niort, notamment en raison de la spécialisation économique dans les mutuelles. Dans deux secteurs de centre-ville de Niort, des familles modestes côtoient des familles aisées, alors que les catégories intermédiaires sont peu présentes. Ailleurs autour de Niort, les résidents possèdent des caractéristiques sociales très homogènes avec peu de catégories défavorisées.

Charles Raffin, Insee

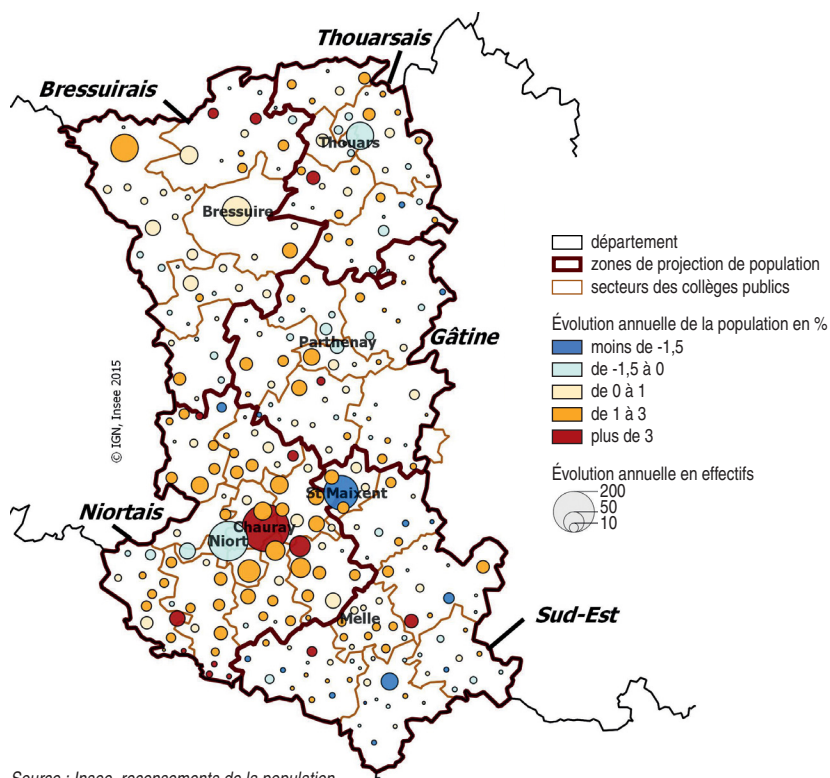
Entre 2007 et 2012, la population totale a augmenté de 8 640 personnes en Deux-Sèvres, soit une hausse moyenne de 0,5 % par an. Comme pour les départements voisins du Maine-et-Loire, de la Vendée et de la Vienne, la natalité deux-sévrienne contribue à l'excédent des naissances sur les décès dans le département (+0,2 %). L'excédent des arrivées sur les départs en Deux-Sèvres (+0,3 %) renforce la dynamique démographique, signe de l'attractivité du département. Ce gain dû aux migrations est moindre que dans les départements littoraux (autour de +1,0 % en Vendée et Charente-Maritime), mais supérieur à celui des autres départements voisins (autour de +0,2 %).

Comme c'est le cas dans les départements limitrophes, le solde naturel est stable depuis le début des années 1990. Les changements de tendance démographique proviennent donc du solde migratoire. Ce dernier, négatif en Deux-Sèvres dans les années 1990, est devenu, depuis le début des années 2000, le moteur principal de la croissance démographique.

Mais au sein même du département, les dynamiques ne sont pas homogènes (figure 1).

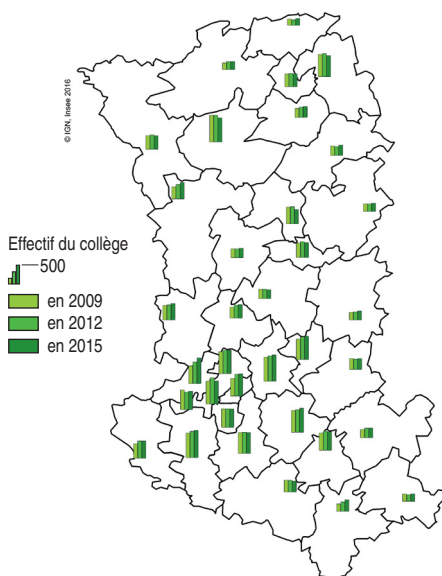
1 Une périurbanisation marquée à l'est de Niort

Évolution de la population communale des Deux-Sèvres entre 2007 et 2012



2 Des effectifs en augmentation dans les collèges publics autour de Niort

Évolution des effectifs des collèges publics Deux-Sévriens entre 2009 et 2015



Source : Rectorat de Poitiers, constats de rentrée

L'Ouest (constitué de Niort et sa large couronne ainsi que du Bressuirais) est le plus dynamique (respectivement une augmentation de la population de +0,7 % et +0,6 % par an) à la fois par son solde naturel (+0,3 % dans les deux zones) et par son solde migratoire (+0,4 % dans le Niortais et +0,3 % dans le Bressuirais). En Gâtine, et dans une moindre mesure dans le Thouarsais, la dynamique est soutenue par les migrations (respectivement +0,3 % et +0,1 %) alors que le solde naturel est équilibré. Enfin, dans le Sud-Est du département, en particulier autour de Melle et de Saint-Maixent-l'École, la population est stable, le solde migratoire positif (+0,3 % par an) compensant le déficit naturel (-0,3 % par an).

Entre 2007 et 2012, des collégiens plus nombreux dans l'Ouest

La population des jeunes âgés de 11 à 14 ans augmente aussi. Cette tranche d'âge, proche de la population scolarisée en collège, progresse de +1,7 % par an en Deux-Sèvres entre 2007 et 2012, soit 290 jeunes de plus chaque année. En 2012, 18 245 jeunes de 11 à 14 ans résident dans les Deux-Sèvres.

Comme pour le reste de la population, cette augmentation est plus forte dans l'Ouest du département : + 230 par an pour les 11 à 14 ans, dont 150 dans le Niortais (+ 2,1 %) et 80 dans le Bressuirais (+ 2,2 %). Dans cet espace, un tiers de la progression (+ 0,7 %) résulte de la seule attractivité démographique. Chauray, avec une vingtaine de 11 à 14 ans supplémentaires chaque année, est la commune la plus dynamique du département. Connaissant un gain entièrement dû aux familles nouvellement arrivées, Chauray est emblématique de la dynamique de population à l'œuvre à l'Est de Niort.

3 Vers un pic de collégiens à horizon 2017-2018 en Deux-Sèvres

Projection du nombre de collégiens par zone en Deux-Sèvres

Zone	2012	Projection	2017	2022	2027
Deux-Sèvres	18 760	Haute	19 360	19 040	18 820
		Basse	19 120	18 490	18 050
Niortais	7 940	Haute	8 300	8 240	8 220
		Basse	8 200	8 010	7 850
Sud-Est	2 580	Haute	2 620	2 580	2 550
		Basse	2 580	2 500	2 500
Gâtine	2 280	Haute	2 300	2 230	2 200
		Basse	2 270	2 170	2 100
Bressuirais	3 880	Haute	3 990	3 900	3 810
		Basse	3 950	3 780	3 640
Thouarsais	2 080	Haute	2 150	2 090	2 040
		Basse	2 120	2 030	1 960

Source : Insee, Omphale 2010

Ailleurs dans le département, l'augmentation du nombre de 11 à 14 ans est plus modeste (de +0,5 % dans la Gâtine à +1,1 % dans le Sud-Est). Elle est surtout due aux migrations (+1,0 % en moyenne).

Ces évolutions démographiques se traduisent dans les effectifs des collèges, qu'ils soient publics, privés ou dans les établissements de l'enseignement agricole. Elles interrogent les capacités d'accueil des établissements scolaires : conditions de sécurité, accueil des demi-pensionnaires, salles d'enseignements adaptées sont autant de critères essentiels à leur bon fonctionnement. Ainsi un collège déjà contraint en termes de capacités d'accueil supportera difficilement une hausse de ses effectifs, même faible ; inversement une hausse d'effectifs pourra être absorbée plus facilement par les structures moins tendues. En Deux-Sèvres, les collèges publics dont les effectifs ont le plus progressé entre 2012 et 2015 sont ceux de François Rabelais à Niort (+ 30 élèves par an) et François Albert à Celles-sur-Belle (+ 14 élèves par an) (figure 2).

Vers un pic probable du nombre de collégiens en 2017-2018

En prolongeant les tendances démographiques naturelles et migratoires observées avant 2012 (*Méthodologie Omphale 2010*), la population de collégiens augmenterait en Deux-Sèvres jusqu'à l'horizon 2017, puis baisserait à partir de 2018 (figure 3). Cette croissance du nombre de collégiens serait concentrée en début de période, puis plus modérée à compter de 2015. Ces tendances globales sur l'ensemble du département varieraient suivant les zones de projection, de sorte que l'essentiel du gain en nombre de collégiens après 2015 serait concentré dans la zone du Niortais.

Dans cette dernière zone, le nombre de collégiens augmenterait plus qu'ailleurs

avec une progression de +1,1 % à +1,9 % entre 2015 et le pic attendu en 2018 (soit +90 à +160 collégiens). Sur l'ensemble du département, la progression serait moins vive : de +0,3 % à +0,9 % entre 2015 et le pic attendu en 2017. Le nombre de collégiens baisserait ensuite légèrement dans le Niortais pour se stabiliser à horizon 2022.

Dans la zone au Sud-Est des Deux-Sèvres, autour des villes de Saint-Maixent-l'École et de Melle, le pic du nombre de collégiens aurait déjà été atteint en 2015 et leur nombre baisserait de façon régulière jusqu'à -50 à -100 élèves à horizon 2022 (soit -2 % à -4 % de collégiens sur la zone Sud-Est).

Dans le Bressuirais, où le poids de l'enseignement privé est historiquement très élevé (55 % des collégiens en 2015), la croissance serait très légère jusqu'en 2017 (+20 élèves). Le nombre de collégiens baisserait ensuite à un rythme assez élevé (-2 % à -4 % de 2015 à 2022).

En Gâtine et dans le Thouarsais, le pic de collégiens serait atteint dès 2016. Il baisserait ensuite assez fortement et de façon régulière, de -3 % à -5 % entre 2015 et 2022.

Le mot des partenaires

Après une période de forte croissance des effectifs de collégiens dans les Deux-Sèvres, certains établissements atteignent quasiment leur capacité d'accueil maximale. Conjointement responsables du service public d'éducation, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres (CD79) et les services de l'Éducation nationale de l'Académie de Poitiers, ont besoin d'éléments démographiques à moyen et long terme pour anticiper les évolutions nécessaires du réseau des établissements scolaires et de leur capacité d'accueil. Les réflexions sont menées dans un souci d'équilibre territorial et de mixité sociale. Réalisée en partenariat avec l'Insee, la présente étude permet d'éclairer ces problématiques. Ses résultats contribuent à la production d'un plan d'action, qu'il s'agisse par exemple de travaux à réaliser et/ou de regroupement d'établissements.

La mixité sociale en collège : une priorité nationale, un enjeu local

Alors que l'égalité des chances scolaires fait partie des principes républicains, les inégalités se renforcent ces dernières années (*Pour en savoir plus*). Les enfants issus de classes modestes sont plus souvent en échec scolaire, alors que les enfants de milieux favorisés réussissent généralement mieux à l'école. La mixité sociale à l'école devient alors un enjeu fort en termes de politique de l'Éducation nationale. En effet, de nombreuses études mettent en évidence que la réussite scolaire d'élèves de milieux défavorisés est meilleure dans un environnement mixte que dans un environnement uniquement défavorisé (*Pour en savoir plus*). La mesure de la mixité sociale pose néanmoins des questions méthodologiques ardues (*Comment mesurer la mixité sociale ?*).

Si la mixité sociale est un enjeu national de premier plan, cette problématique apparaît moins sensible en Deux-Sèvres, en raison de disparités moins marquées que dans d'autres départements. Comme dans le grand Ouest

et en particulier en Vendée et en Maine-et-Loire, les revenus des deux-sévriens sont notamment assez homogènes. L'écart entre les revenus des 10 % les plus aisés et des 10 % les plus modestes est ainsi parmi les plus faibles de France (7^e département parmi les 96 départements métropolitains), témoignant des faibles disparités en Deux-Sèvres.

Des spécificités économiques qui influencent la mixité sociale

Pour autant, au sein même du territoire, les Deux-Sèvres se structurent en deux zones aux caractéristiques économiques et sociales assez différentes. Le Niortais (*Pour en savoir plus*) possède les caractéristiques classiques des grandes villes : une plus forte présence de cadres des fonctions métropolitaines (qui captent les revenus les plus élevés), mais aussi des phénomènes de ségrégation spatiale, avec la présence de quartiers prioritaires plus concernés par le chômage et la pauvreté. Dans le Niortais, la très forte spécificité économique dans le

secteur de l'assurance-finance explique la forte part de cadres (18 % parmi les actifs contre 8 % ailleurs en Deux-Sèvres), et de là, une part des familles socialement favorisées plus élevée qu'ailleurs.

Autour de Saint-Maixent-l'École, la présence de l'école de formation des sous-officiers contribue au poids élevé de l'administration publique et de l'enseignement, et donc à une présence accrue d'employés de la fonction publique. Enfin, dans le Nord du département (Bressuirais et Thouarsais), la présence de grands établissements industriels génère une part élevée d'ouvriers parmi les actifs (36 % contre 27 % en moyenne en Deux-Sèvres).

Des territoires plus favorisés socialement autour de Niort

Au-delà des seuls revenus, la mixité sociale peut-être approchée par de multiples dimensions classées ici en sept critères couvrant les thématiques des revenus (2), des diplômes (2), des familles (1), et des types d'activité (2). Ces indicateurs permettent de dresser une typologie des 38 secteurs qui forment le paysage scolaire public des Deux-Sèvres, et de caractériser le tissu social des territoires d'implantation des collèges publics (*figure 4*).

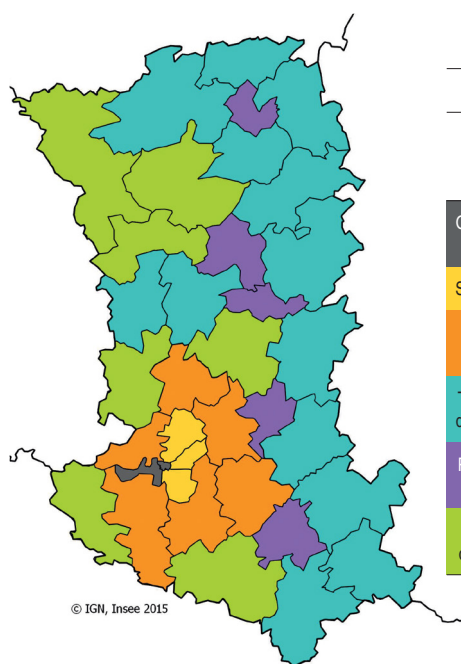
Les résultats de cette analyse montrent que la question de la mixité sociale dans les établissements se pose surtout à Niort et dans sa périphérie. La ségrégation spatiale résidentielle à l'oeuvre est présente en proximité des quartiers prioritaires et de

Comment mesurer la mixité sociale ?

La mixité sociale peut s'apprécier au travers de plusieurs caractéristiques : catégories sociales, revenus, diplômes, type d'activité des parents. C'est aussi un concept éminemment relatif. Ainsi, la mixité sociale dans un établissement correspondrait au fait que les différentes catégories de population y sont « bien » représentées. Mais quelle est la norme ? La mixité sociale est-elle atteinte si la composition de l'établissement reflète correctement celle de son environnement ? Mais de quel environnement s'agit-il : le quartier, l'ensemble de la commune, au-delà ? Et à supposer que la fréquentation du collège reflète bien celle de son environnement proche, le risque est qu'elle ne fasse que reproduire l'éventuelle ségrégation résidentielle caractéristique du quartier. Dès lors, la mixité dans les collèges est largement dépendante de la mixité sociale générale dans le territoire.

4 Un contexte plus contrasté à Niort et dans ses alentours

Six types de secteurs de collèges selon des caractéristiques sociales



Type d'indicateur	Niveau				Niveau et dispersion		Dispersion
Thème	Revenus	Activité	Famille		Diplômes		Revenus
Indicateur	Valeur du 1 ^{er} décile de revenus	Indicateur de chômage	Formes particulières d'emplois	Part de familles mono-parentales	Part des haut diplômés	Part des peu diplômés	Dispersion des revenus (Q3/Q1)
Quartiers en difficultés et de centre-ville de Niort	- -	++	+	++	++	+	++
Secteurs de l'Est Niortais	+	-	- -	+	++	- -	+
Secteurs au pourtour de Niort	++	- -	- -	-	+	- -	- -
Territoires ruraux surtout de l'Est des Deux-Sèvres	-	=	+	-	- -	+	=
Principaux pôles de l'Est du département	-	+	+	+	=	+	=
Autres territoires plutôt de l'Ouest Deux-Sévrien	=	-	=	-	=	=	-

Lecture : Une classe de quartiers prioritaires et de centre-ville, en gris-noir sur la carte, comprend les deux secteurs des collèges Jean Zay et Fontanes de Niort. Cette classe est marquée d'une part par des difficultés sociales (indicateur de chômage très élevé, 1^{er} décile de revenu très faible, de très nombreuses familles monoparentales) et d'autre part par l'hétérogénéité sociale (très forte dispersion des revenus et fortes présences à la fois de peu diplômés, et de hauts diplômés).

Les marqueurs «++», «+», «=», «-» et «- -» correspondent à des valeurs respectivement très élevées, élevées, moyennes, basses ou très basses pour l'indicateur considéré.

Les informations relatives aux revenus portent sur l'ensemble des populations résidentes. Les autres informations portent uniquement sur les personnes entre 30 et 50 ans.

Sources : Insee, recensement de la population 2012, RFL 2011

centre-ville. Les secteurs de Fontanes et de Jean Zay à Niort (classe gris foncé) se caractérisent par une forte hétérogénéité sociale de la population résidente. La forte dispersion des revenus et la forte présence à la fois de très diplômés et de peu diplômés laisse entendre que les collégiens issus de classes moyennes sont peu représentés. Cette proximité en termes de population résidente tranche avec les collégiens scolarisés dans les collèges publics correspondants. Dans les autres zones à Niort et dans ses environs (classe jaune et orange) les caractéristiques sociales des résidents sont globalement très favorables. Parmi ces zones, celles plus éloignées du centre-ville de Niort (classe orange) se distinguent par la quasi-absence de populations modestes. Ce sont dans ces deux classes que les tensions sur les effectifs se font le plus sentir dans les collèges publics.

Dans les autres territoires du département, la question de la mixité sociale se pose de façon différente. En effet, les secteurs des collèges sont déjà étendus et souvent proches socialement entre voisins. Dans les principaux pôles de l'Est du département (classe violette), les indicateurs d'activité sont un peu moins favorables. Dans les territoires les plus ruraux situés surtout dans l'Est du département (classe turquoise), la part des haut diplômés est très faible. Enfin, d'autres territoires situés plutôt dans l'Ouest du département possèdent un profil proche de la moyenne départementale et se caractérisent par une certaine homogénéité des revenus. ■

Définitions

Collégiens (au lieu d'études, de résidence) : on distingue les « collégiens au lieu d'études », c'est à dire les élèves inscrits dans un collège public, privé, ou agricole des Deux-Sèvres (on peut alors parler de « collégiens du public » ou encore de « collégiens du privé »), des « collégiens au lieu de résidence », c'est à dire les résidents d'une zone inscrits dans un établissement public, privé ou agricole.

Solde naturel : Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Solde migratoire (ou solde apparent des entrées-sorties) : Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Secteur de collège : Le secteur d'un collège public est la zone géographique correspondant au périmètre d'affectation des élèves à ce collège. Ce périmètre est défini par la carte scolaire, dont la constitution est une compétence du conseil départemental.

Les quartiles : Si on ordonne une distribution de revenus, les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales. Ainsi, pour une distribution de revenus :

- le premier quartile (Q1) est le revenu au-dessous duquel se situent 25 % des revenus ;
- le deuxième quartile (médiane) est le revenu au-dessous duquel se situent 50 % des revenus ;
- le troisième quartile (Q3) est le revenu au-dessous duquel se situent 75 % des revenus.

Méthodologie Omphale 2010

Le modèle Omphale de l'Insee permet de dresser des scénarios de l'évolution de la population future sur des zones d'au moins 50 000 habitants (30 000 habitants sous conditions d'homogénéité de la zone en termes de caractéristiques démographiques). À partir des données du recensement de la population de 2008, les tendances démographiques naturelles (taux de natalité, de mortalité, de fécondité) et migratoires sont prolongées. Les projections Omphale initiales permettent donc de décrire l'évolution de la population résidente (à âge donné, donc pour les 11-14 ans en particulier) à partir de 2008 si les tendances passées étaient conservées. Ces projections initiales de 11-14 ans sont ensuite comparées avec les données réelles du recensement collectées en 2012, puis des scénarios prennent en compte l'évolution réelle constatée. L'hypothèse est faite que la fécondité évolue peu en 5 ans et que les ajustements à effectuer concernent les coefficients migratoires. À partir de ces projections corrigées, des scénarios haut (respectivement bas) sont mis en œuvre, avec des hypothèses sur les migrations entrantes dans une fourchette de ± 5 %. Ces scénarios haut et bas permettent d'obtenir un faisceau de projections sous hypothèse de modifications légères des tendances migratoires observées dans le passé.

Enfin, on prend en compte un taux de redoublement constaté dans chaque zone (via les données du Rectorat) pour passer de projections de populations de 11-14 ans à des populations de collégiens au lieu de résidence (taux constatés décroissants entre 2012 et 2015, puis supposés constants à partir de 2015).

Pour en savoir plus :

- Pradines N., « L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver », *Décimal* n° 331, octobre 2013.
- « L'état de l'École 2015: Cedre : compétences en mathématiques en fin de collège », *DEPP*, pages 52-53, octobre 2015.
- « L'état de l'École 2015: le niveau d'études selon le milieu social », *DEPP*, pages 66-67, octobre 2015.
- Broccolichi S., Ben-Ayed C., Mathey-Pierre C., Trancart D., « Éducation et formation n°74 : Mesurer les inégalités sociales de scolarisation : méthodes et résultats », page 31, avril 2007.

